



## Séminaire Descriptif et Exigences

**Enseignant-e :** G. Neri-Castracane, pas  
**N° :** 5941  
**Titre du séminaire :** Gouvernance des personnes morales à vocation philanthropique

**Maîtrises concernées :** MD, MDE, MDIE, MDCP  
**Semestre :** automne 2023

**Descriptif du séminaire :** Le séminaire a pour objectif de traiter différents sujets de gouvernance des personnes morales à vocation philanthropique. Les étudiants approfondiront différentes thématiques du droit des fondations et des associations à but d'intérêt général, en tenant compte des modifications législatives déjà en vigueur et de celles entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Exigences :

- a) La fréquentation de votre séminaire exige-t-elle des prérequis ? Non
- b) Les étudiants sont-ils convoqués avant le début du semestre ? Non
- c) Existe-il une liste de sujets ? Oui
  - Si oui : Les sujets sont imposés
- d) Quelles sont les diverses étapes et délais de reddition ?

Etapes	Délais de reddition
1. Présentation du séminaire	19.09.2023
2. Discussion et choix des sujets	26.09.2023
3. Cours ex cathedra	03.10.2023
4. Remise du plan provisoire et de la bibliographie	17.10.2023
5. Présentations orales	31.10.2023
6. Présentations orales	14.11.2023
7. Présentations orales	21.11.2023
8. Remise d'une partie du mémoire	28.11.2023
9. Remise de la version définitive du mémoire	19.12.2023

### Commentaires :

- e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version, avec des commentaires ? Oui  
*Les règles formelles, notamment celles sur le plagiat, s'appliquent aussi au projet de mémoire. En outre, la qualité du projet de mémoire est prise en compte dans l'évaluation.*

- f) Pour participer au séminaire, la connaissance passive d'une langue étrangère est-elle nécessaire ? Oui
- Si oui, laquelle ou lesquelles ? anglais et allemand
- g) Des intervenants externes participent-ils à votre séminaire ? Non
- h) Modalités d'évaluation (par ex. participation = 1 point / oral = 1 point / écrit = 4 points) : 1 point, participation ; 1 point, oral ; 4 points, écrit

Autres commentaires :